

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2020

COMPTE-RENDU

Date de convocation : 16/10/2020

Le mardi 27 octobre, à dix-neuf heures trente, le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Pierre Reignier, sous la présidence de Monsieur David DUBOSSON, Maire.

Présents :

Daniel BALBO, Jean-Paul BERTHOD, Emmanuel BOUVIER, Florence HERITIER DAVIET, Etienne DENIGER, Jennifer DOMINGUES, David DUBOSSON, Thomas JACQUET, Christelle MEINDER, Adeline MULOT, Pascal PETRINI, Delphine POLLIER, Geoffrey PROUILLET, Julie ROUPIOZ

Absents excusés :

Marlène GREVAT (pouvoir à Delphine POLLIER)

Secrétaire :

Jean-Paul BERTHOD

L'ordre du jour du Conseil est le suivant :

- Rénovation du mur de l'école : choix du prestataire
- Enrobés sur divers secteurs : choix du prestataire

RENOVATION DU MUR DE L'ECOLE : CHOIX DU PRESTATAIRE

Monsieur le Maire rappelle que l'EURL William BAZAN, attributaire du marché relatif aux travaux de réfection du mur en pierre situé sous le préau de l'école a réalisé une partie des travaux.

Il expose que depuis de nombreux mois, l'entreprise n'est plus intervenue sur le chantier, sans justifier son absence.

La commission travaux a donc décidé de consulter plusieurs entreprises afin de finaliser les travaux.

L'entreprise la mieux disante et la plus apte à réaliser ces travaux est la SARL B. MONGELLAZ, pour un montant de 15 174.70 € H.T.et 18 209.64 € TTC.

APPROUVE A L'UNANIMITE

ENROBES SUR DIVERS SECTEURS : CHOIX DU PRESTATAIRE

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis pour des travaux de réfection de voirie sur plusieurs secteurs de la commune.

Sur demande de la commune, l'entreprise COLAS et l'entreprise EUROVIA ont réalisé un devis pour ces travaux.

La commission travaux qui s'est réunie pour étudier ces devis a émis un avis favorable au devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 17 510.00 € HT et 21 012.00 € TTC.

APPROUVE A L'UNANIMITE

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Mme Jennifer DOMINGUES proposée en qualité de conseiller municipal ne peut tenir ce rôle, étant adjointe et pourvue d'une délégation.

Mme Christelle MEINDER se propose donc en qualité de conseiller municipal.

Les délégués de l'administration titulaire et suppléant proposés au président du tribunal, sont :
Mme Carmen DUBOSSON et M. Teddy MULOT.

Les délégués du préfet titulaire et suppléant proposés au préfet sont :
M. Jacques BOEHRINGER et Mme Joëlle WIRTH.

David DUBOSSON
Maire